

L'OFFRE DE SOINS POUR LE PATIENT ADULTE

Dans le cadre de la mise en œuvre de son nouveau projet médical, l'EPSM Morbihan a engagé dès le 3 novembre 2014 une importante recomposition de son **offre de soins pour la psychiatrie adulte** qui s'organise schématiquement autour de **3 dispositifs** :

● Le dispositif territorial de secteur

réparti en 3 pôles qui disposent chacun d'une **clinique territoriale** qui assure l'hospitalisation des patients en court séjour, et d'un réseau de structures extrahospitalières articulé autour de **2 Centres Médico-Psychologique de Secteur (CMPS)** regroupant une offre en consultations (CMP), en hospitalisation de jour (HJ) et en CATTP. L'EPSM Morbihan propose ainsi une offre ambulatoire complète (CMPS, HJ et CATTP) pour chacun de ses 6 secteurs de psychiatrie adultes.

● Un dispositif spécialisé d'accueil, d'évaluation et d'orientation comprenant :

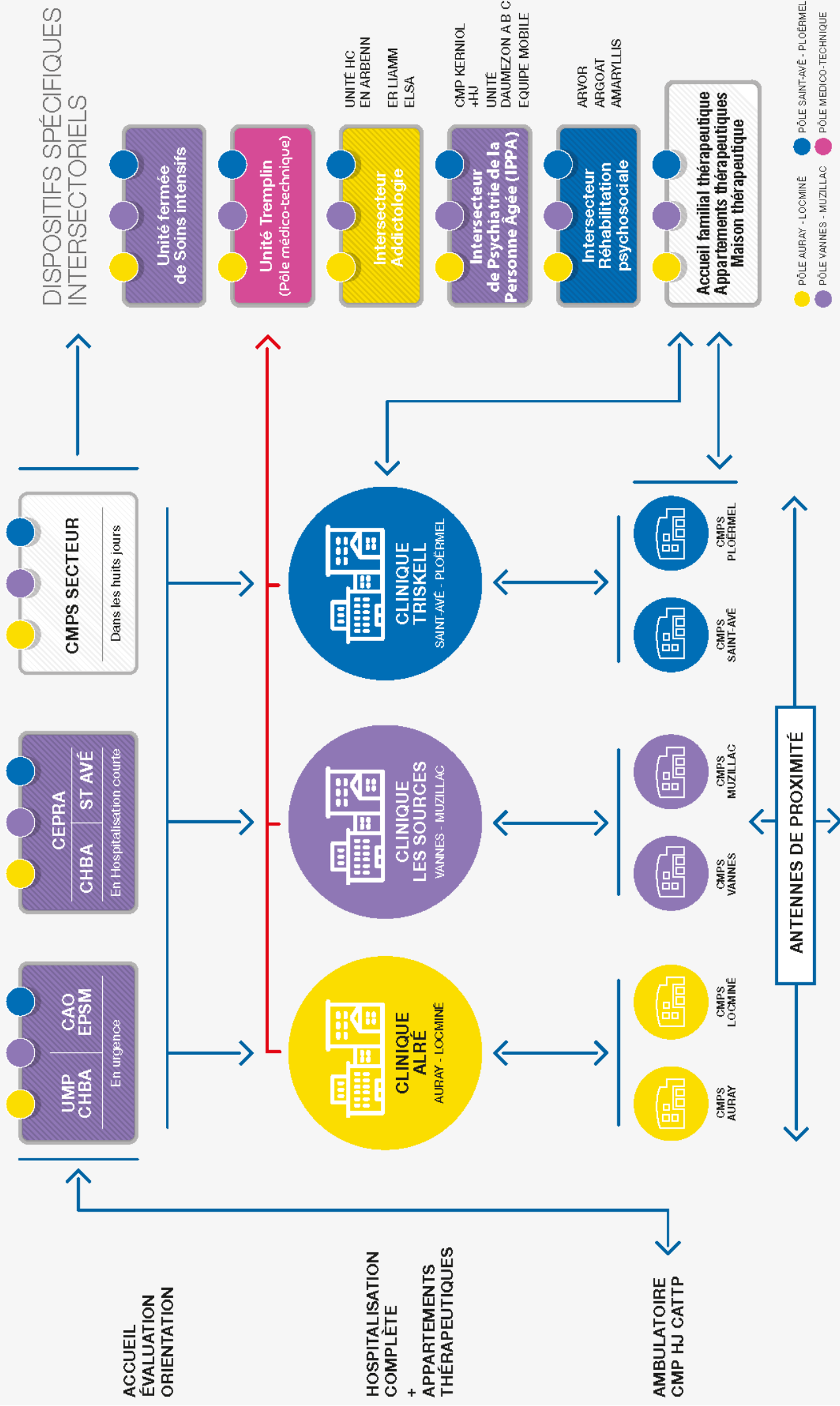
- ♦ L'**Unité Médico-Psychologique (UMP)** localisée dans les locaux du service des urgences du CHBA de Vannes qui assure l'accueil des urgences et la liaison avec les services de l'hôpital général. Un dispositif équivalent, rattaché au Pôle Saint-Avé - Ploërmel existe au CH de Ploërmel.
- ♦ Le **Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO)**, dispositif d'accueil et d'orientation des patients sans hospitalisation.
- ♦ Les **Centres d'Evaluation et de Préparation au Relais Ambulatoire (CEPRA)** de Vannes (au CHBA) et de Saint-Avé qui assurent l'évaluation et l'orientation des patients dans le cadre d'une hospitalisation de courte durée.

● Des dispositifs intersectoriels de prise en charge spécifique pour :

- ♦ La prise en charge des soins sans consentement au sein de l'unité spécialisée **USIP**
- ♦ La préparation à la sortie au sein de l'**Unité Tremplin** pour des patients orientés par les cliniques territoriales pour des prises en charge en structures médico-sociales (FAM, MAS ...) ou en structures alternatives de type accueil familial ou appartement thérapeutique.
- ♦ La prise en charge spécialisée des personnes âgées au sein de l'**Intersecteur de Psychiatrie de la Personne Âgée (IPPA)** qui regroupe des unités d'hospitalisation complète (unités Daumezon A, B et C) et une prise en charge ambulatoire spécialisée (en HJ et CMP Kerniol).
- ♦ L'accompagnement de patients à durée de prise en charge longue et complexe au sein de l'**Intersecteur de Réhabilitation Psychosociale** qui dispose de 3 unités dédiées (Arvor, Argoat et Amaryllis).
- ♦ La prise en charge des addictions au sein de l'**Intersecteur d'Addictologie** qui regroupe une unité d'hospitalisation complète (En Arbenn à Saint-Avé) et partielle en hôpital de jour (à Saint-Avé, Auray et Ploërmel).
- ♦ L'accompagnement des patients nécessitant des séquences particulières de prise en charge en hospitalisation de nuit, en appartements thérapeutiques (Saint-Avé et Vannes), en accueil familial thérapeutique ou en ateliers thérapeutiques (à Auray et Moréac).

LE PARCOURS PATIENT EN PSYCHIATRIE ADULTE À L'EPSM MORBIHAN

DISPOSITIF SECTORIEL DE TERRITOIRE



NOUS CONTACTER

EPSM MORBIHAN - 22 rue de l'hôpital - BP 10 - 56896 SAINT AVE Cedex -
Standard 02.97.54.49.49 - www.epsm-morbihan.fr



Centre Médico Psychologique du Secteur d'Auray
19 rue Général Auguste La Houlle
56400 AURAY
Tél. 02.97.50.81.50



Centre Médico Psychologique du Secteur de Locminé
15 bis rue de la bouillerie
56500 LOCMINÉ
Tél. 02.97.61.02.22



Centre Médico Psychologique du Secteur de Vannes
2 rue Constant Reynier
56000 VANNES
Tél. 02.97.62.21.00



Centre Médico Psychologique du Secteur de Muzillac
3 rue du stade
56190 MUZILLAC
Tél. 02.97.41.58.60



Centre Médico Psychologique du Secteur de Saint-Avé
18 rue Ampère, ZI Kermelin
56890 SAINT-AVE
Tél. 02.97.67.57.60



Centre Médico Psychologique du Secteur de Ploërmel
Bâtiment Le Cloître (site Centre Hospitalier Ploërmel)
7 rue du Roi Arthur - 56800 PLOERMEL
Tél. 02.97.73.22.70